

Prix de l'ARLEM 2022 – L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée

Autorités locales et régionales et jeunes entrepreneurs: Coeuvrez ensemble au dynamisme de l'économie de votre territoire !

Le prix récompensera:

- Un(e) jeune entrepreneur(e) de moins de 36 ans
- Qui bénéficie du soutien de sa collectivité régionale ou locale
- Dont l'entreprise est enregistrée depuis plus de 3 ans
- Qui dirige son entreprise depuis plus de 3 ans
- Dont le siège est basé dans un des pays des 3 rives de la Méditerranée* (* Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Palestine, Tunisie, Turquie)
- Qui souhaite partager son expérience

Son entreprise sera notamment évaluée en fonction de:

- Son impact sur la communauté, le progrès social et le développement
- Le soutien de la part de la collectivité locale ou régionale dont elle dispose
- Son incidence sur la création d'emplois
- Le pourcentage de femmes dans ses effectifs
- Son degré d'innovation
- Le respect des droits sociaux des travailleurs

La cérémonie de remise des prix aura lieu en marge de la prochaine session plénière de l'ARLEM en 2022.

Plus d'informations: cor.europa.eu/arlem-prix-2022.go

Phase
d'inscriptions
entre le 15 juin et
le 15 septembre
2021



Comité européen
des régions